

chemins pédestres

Circuit du L'Ingon



Communauté de Communes
PAYS NESLOIS

DISTANCE : 8 km

DURÉE : 2h

Départ du parking de la Salle polyvalente de Curchy (1)



Partir en direction de l'Eglise et prendre la rue à droite en longeant l'Eglise. Se diriger vers le chemin de la Fosse Camaille, prendre à gauche en direction de la départementale D243. Tourner à droite vers Manicourt et à droite longer le Cimetière Militaire Allemand. Passer devant la ferme Bracaval et continuer tout droit.



Traverser la route d'Herly (2) et suivre le chemin vers Morlemont. Arrivé sur la rocade de Nesle (3), prendre

à droite sur 200 mètres et à droite vers le « Fond de la Folie » (voir plan). Passer par l'étang municipal de Nesle puis continuer le chemin vers Herly. Arrivé au chemin départemental D243 prendre à gauche en direction de Herly (plus de balisage).

Emprunter le deuxième chemin à droite, passage à l'arrière du parc du château, et rejoindre le Chemin vicinal entre Herly et Etalon (4).

Prendre à droite puis longer le parc du château. Au bout, prendre à droite, passer devant l'entrée du château et prendre l'allée bordée de châtaigniers. Continuer tout droit jusqu'à l'entrée d'Etalon. Prendre deux fois à droite vers l'Eglise d'Etalon.

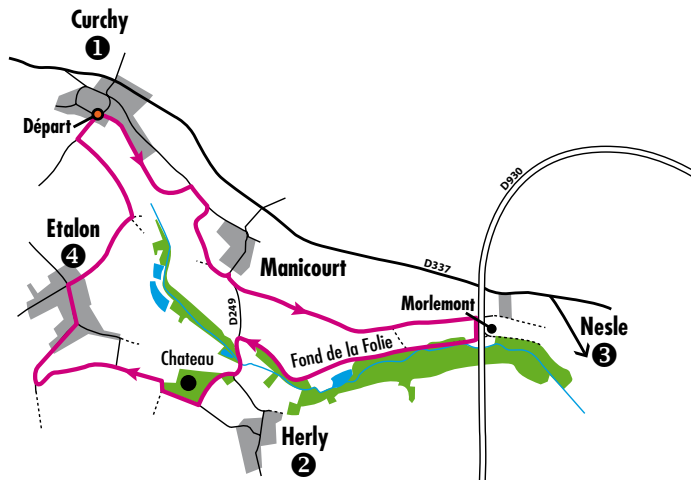
A l'Eglise, prendre à gauche sur environ 300 mètres puis prendre la rue à droite.

Suivre le chemin jusqu'à la départementale D139 en direction de Curchy et retour sur le parking.



Circuit de L'Ingon

CARTE



À NE PAS MANQUER :

1. Curchy :

- 325 habitants.
- Commune divisée en plusieurs hameaux : Dreslincourt et Manicourt.
- La rivière de l'Ingon traverse d'Ouest en Est le territoire
- L'Eglise Saint Médard est une des plus vieilles églises du Santerre. Elle a conservé son clocher, ses fonds baptismaux et son porche du XIIe siècle. La présence de deux coqs sur le clocher rappelle qu'on payait autrefois la dîme aux évêques de Noyon et Corbie.

2. Herly :

- 112 habitants.
- L'Eglise Saint-Eloi reconstruite après 1918.
- Le château du XVIIIe, reconstruit après 1918, à l'emplacement d'un ancien château fort, est aujourd'hui une propriété privée.
- L'Ingon passe au Nord du territoire.

3. Nesle :

- Chef lieu de Canton. 2538 habitants.
- Les Marais de Morlemont,
- Autrefois, le cours de l'Ingon faisait 150 mètres de large, facilitant le débarquement des envahisseurs

4. Etalon :

- 126 habitants,
- Etalon et Herlieux formaient la même commune, en 1806 Herlieux fut ensuite rattaché à Herly,
- L'Eglise Saint Nicolas a été reconstruite en 1924, l'ancienne datait du XVIIe siècle,
- On peut apercevoir un beau pigeonnier dans une cour de ferme.



Communauté de Communes
PAYS NESLOIS

10, rue de la collégiale - 80190 NESLE - Tél. : 03 22 88 33 25 - Fax : 03 22 88 87 29
www.lepaysneslois.com

